

## L'édito

Ce troisième numéro du Cactus Agathois traite entre autres de la voirie municipale et du tourisme, avec toujours le même constat : une municipalité qui ne fait pas son travail et se soucie assez peu du respect de la loi. En revanche, essayer de faire taire le Cactus Agathois, la majorité municipale s'y essaie, par exemple en faisant pression sur des commerçants diffusant notre journal. Méthodes qui illustrent bien son mépris de la démocratie, mais fort inutiles car nous ne sommes susceptibles ni d'être intimidés ni d'être achetés (c'est bien ce qui les perturbe). L'entourage du maire aurait, paraît-il, cherché - sans doute pour faire pression sur elle - quelle était l'entreprise qui assurait la diffusion du Cactus, qui est tiré et diffusé à plus de 10 000 exemplaires. Les notions de démocratie et de service public sont si étrangères à nos édiles qu'ils ne peuvent même pas concevoir la réalité, à savoir que des Agathois puissent bénévolement prendre sur leur temps pour diffuser un journal local et œuvrer sans contrepartie dans l'intérêt général...

*L'équipe de rédaction*

### Directeur de la publication :

Pierre ANTONMATTEI

Dépôt Légal : Avril 2009

Date de parution : Septembre 2009

N°ISSN : en cours

Pour tous vos courriers,

écrivez-nous à :

Le Cactus Agathois - BP 620,

34305 Le Cap d'Agde Cedex

ou par mail :

lecactusagathois@free.fr

Tél. 04 67 21 23 25

Imprimé à 11 000 exemplaires sur papier recyclé par

FM Graphic - 34130 Mauguio

## Voirie agathoise :

# A (d'E) tort et à travers !

Une commune qui veut justifier son rang de première station touristique de France se doit d'être à la hauteur... à commencer par l'état de sa voirie. Mais à voir où la municipalité nous fait mettre les pieds, nous en sommes loin.

Partout, quel que soit le quartier (Tamarissière, Agde centre, Rochelongue, Grau d'Agde, Cap d'Agde), ce ne sont que nids de poules, rues défoncées, trottoirs délabrés, herbes folles, voire ronces, pavés descellés y compris devant la gare, etc... sans parler des crottes de chien qui « décorent » le tableau. Voire même absence totale de trottoirs dans bon nombre de rues, au détriment de la sécurité des piétons et notamment les plus vulnérables (enfants, personnes âgées).

Le croirez-vous : le maire a trouvé une « parade » on ne peut plus... d'ettorienne : comme les services de la mairie ne nettoient plus que les grands axes, il est « conseillé » aux riverains des petites rues... de les nettoyer eux-mêmes! Et pourquoi pas la « regoudronner » à leurs frais tant qu'on y est ! A quoi donc servent les impôts locaux, payés par tous les contribuables?

Les photos ci-contre sont parlantes. Nous en avons des dizaines d'autres... mais, chers lecteurs, n'hésitez pas à nous envoyer les vôtres sur ce délabrement de la voirie qui - les distributeurs du Cactus Agathois l'ont constaté - vous exaspère à juste titre! La vérité est que le maire, président de la communauté d'agglomération, se soucie peu de la question. C'est pourtant une des compétences de base de l'agglomération que d'entretenir correctement la voirie dite communale. Certes, Agde est une commune de superficie très étendue mais ce n'est en rien une excuse suffisante. Nombre de petites villes de l'arrière pays

héraultais ont la même caractéristique, avec pourtant une voirie moderne et bien entretenue.

Voilà où nous mène l'absence d'une vision d'ensemble pour la ville. Qui s'ajoute au gaspillage d'argent en inutiles publicités et ripailles des élus de la majorité municipale, ou encore une gestion du personnel au « piston ». Bref le manque de professionnalisme à tous les étages !

Il est vrai qu'il est plus facile d'amuser la galerie avec un projet fumeux de grande agglomération de l'étang de Thau (tout ça pour embêter le maire de Béziers, pourtant du même bord) et de plastronner sur un projet de centre nautique qui, lui, pourrait bien... « goudronner » durablement le budget de la ville !

PA



rue de Chiminie Agde



rue de la Grande Ourse  
Le Cap d'Agde



rue du littoral  
Le Grau d'Agde

## Saison estivale :

# les mauvaises options municipales

**N**ettement moins d'étrangers mais un peu plus de Français : c'est le premier bilan de la dernière saison estivale qui, sur Agde, s'est traduite par un statu quo pour la clientèle des résidences hôtelières et des campings (petit boom des mobil home et légère baisse des emplacements pour tentes). Un public vacancier qui, crise oblige, aurait moins consommé (-30% de chiffres d'affaires selon certains commerçants).

On pourrait en rester là et se dire que la commune a finalement connu le même sort que le reste du littoral. Sauf qu'une nouvelle fois, la gestion municipale a moins brillé que le soleil aoûtien. En multipliant les mauvais choix.

Outre la fine stratégie des « parkings payants » qui en a découragé plus d'un alors que le principe de gratuité est un bon argument de fréquentation d'une station, l'augmentation de la taxe de séjour est revenue comme un boomerang dans le décor touristique.

En doublant la participation demandée aux loueurs (portée à 10% des loyers, plus cher que partout ailleurs, surtout au vu des services rendus), le maire affirmait faire ainsi « rentrer de l'argent ». Une fois de plus il a eu tout faux. La centrale de réservation, qui dépend de l'office du tourisme, a été boycottée par les professionnels et on peut les comprendre.

Hélas, le maire n'a pas encore compris que quand la mairie dépense 1 euro dans une centrale qui rend des services de qualité, cela engendre 5 euros de gain pour toute une série de professionnels.

Le pari, affiché par le maire, d'attirer une clientèle « haut de gamme » demeure un échec total, surtout en raison de l'insuffisance des services offerts : saleté de la ville, circulation totalement anarchique.

Pour attirer une clientèle nouvelle la station a besoin d'une réelle image. Elle n'en a pas, sauf celle, pas toujours flatteuse, du village naturiste ou l'éthique est défaillante (la Fédération Française du Naturisme a retiré son agrément depuis 5 ans !). Le concept d'adultes consentants ne peut s'appliquer à des enfants et certains comportements d'adultes sont contraires à la loi.

La municipalité laisse faire, là encore...

Autre point noir, celui des transports autres que la voiture.

Il faudrait mettre en œuvre une vraie politique de chemin

piétonniers et de pistes cyclables identifiés et sécurisés (voir notre enquête ci-contre et le succès des vélobib à Montpellier).

Quant à la qualité des animations, on peut là aussi tousser : si elles ont été nombreuses et parfois de qualité, elles n'obéissent à aucune politique d'ensemble et ne prennent pas en compte la « vocation » culturelle des quartiers. De plus, aucun document ni aucun site internet ne donne un aperçu global sur toutes les animations. C'est hélas, là aussi, le résultat des règlements de comptes électoraux du maire qui, en mettant à mort l'ancien office du tourisme, a fait gravement régresser la qualité des prestations en centre ville. En confiant leur promotion à une structure manifestement complètement dépassée.

*Dominique Antonmattei*

## Les estivants ont aussi leurs « maux » à dire

**C**et été, le Cactus, jamais inactif, s'est livré à une petite enquête d'opinion auprès des estivants, (dont il ne faut jamais oublier qu'ils font vivre notre ville), tous quartiers et tous modes d'hébergement confondus. Que nous disent-ils ?

Sur leur motivation pour Agde, pas de surprise : le climat, la mer et les plages, mais aussi le cadre de vie, le canal et les montagnes de l'arrière pays, la pêche et le naturisme.

Là où les choses se gâtent un peu, c'est lorsqu'on leur demande de dire ce qu'ils ont aimé ou non et pourquoi.

L'architecture de la vieille ville est pour eux un atout majeur. Mais disent-ils « un patrimoine dégradé qui mériterait plus d'égards, de mise en valeur et de rénovation ». « La vieille ville est une merveille d'architecture, cachée parmi des bâtiments sales et laids, dont la remise en valeur demandera beaucoup d'efforts et surtout de rattrapage du laisser aller ». Certains évoquent l'insécurité et les agressions dont ils ont été l'objet.

Puis viennent le fleuve Hérault, et le canal du midi dont ils regrettent « les berges encombrées de débris, mal entretenues, à la végétation malade, envahissante, et les bateaux épaves qui y pourrissent ». Certains rêvent même de la création d'espaces pique-nique et de bancs pour y prendre le frais.

Une appréciation assez moyenne des animations nocturnes, simultanément trop nombreuses et trop bruyantes (dans la vieille ville particulièrement), et pour lesquelles une demande plus sélective, plus qualitative et plus culturelle est exprimée.

En ce qui concerne la restauration, ils suggèrent d'aider les patrons et leurs saisonniers à professionnaliser leur service et à présenter une cuisine fraîche et renouvelée. Dans ce cas, les prix pratiqués leur sembleraient plus justifiés.

Enfin bonnet d'âne aux parkings qualifiés de « scandaleusement payants sans service nouveau » et, s'agissant des parkings gratuits « d'insuffisants et mal organisés auprès des plages », « Les touristes, disent-ils, ne sont ni des vaches à lait, ni des pigeons ».

Et ils font des propositions (nous ne leur avons pourtant rien soufflé !) : parkings périphériques à la ville avec des navettes ; rénovation des vieux quartiers ; pistes piétonnes sécurisées, éclairées, interdites aux voitures, pour se rendre au Grau, à



« Des plages sont à votre disposition entre les ordures ! »

la Tamarissière et accéder aux plages, meilleure maîtrise du stationnement ; tri des déchets dans les campings et au village naturiste ; campagnes de sensibilisation contre les mégots de cigarettes sur les plages, et contre les crottes de chiens partout ailleurs Les adeptes d'un naturisme de qualité demandent que cessent les débordements sur la plage naturiste, que la réglementation sur le tapage nocturne soit appliquée et que le calme et la tranquillité leur soient rendus.

Nicole Monsterlet

## Mirabel(le) et ... tais-toi !

### Alerte ! les pots rouges attaquent !

C'est la dernière trouvaille des « têtes réfléchissantes » de Mirabelle. La mairie nous a « pondu » d'énormes pots rouges vifs dans tous les coins de la ville. Peut-être qu'un des membres de l'équipe municipale est fan d'Alice au Pays des Merveilles?

A moins qu'il ne s'agisse d'un nouveau décor de western, version « les pots rouges attaquent » ?

Le résultat est en tout cas visuellement du plus mauvais goût et les plantes y meurent allègrement.

Qu'à cela ne tienne : notre maire est plein d'idées. Les Agathois et les « pauvres touristes » l'ont découvert tout l'été avec les parkings payants du Cap. Attendons donc maintenant sans impatience les prochaines « idées » municipales : des horodateurs sur les plages (avec location d'emplacement de la serviette) et, pourquoi pas, des barrières payantes d'accès à la baignade ?

Sûr que l'équipe municipale y réfléchit... hélas!



Revue de Conseiller Général

### Gens du voyage : bonjour l'accueil !

Dès le début des beaux jours, la commune a, une nouvelle fois, connu une très importante concentration de gens du voyage. Laquelle a, régulièrement, donné lieu à des « installations » de caractère illicite, qui ont posé beaucoup de problèmes aux riverains, vu les emplacements concernés (stade de rugby Michel Millet, Parc Lano, berges de la Tamarissière). Une fois de plus, toujours plus soucieux de déclarations sans effet que d'action, le maire a mis du temps à sortir de sa torpeur, n'a pas obtenu le référé qu'il souhaitait et c'est la préfecture qui a trouvé la solution.

Pas étonnant, car ces dérapages ont aussi mis en évidence les

carences de l'accueil proposé aux gens du voyage. L'agglomération a, certes, fait construire une aire au lieu dit « Les Moulières » mais il suffit de s'y rendre pour constater combien le site est... accueillant ! Sol goudronné fondant à la première forte chaleur, puanteur de l'usine d'incinération voisine, et plus grave, aucune certitude quant à la dépollution du site (cette aire est sur le site de l'ancien incinérateur).

Rien de telle qu'une mauvaise solution pour ne pas régler un problème !

### Plus c'est Glomot, plus c'est gros...

Pour des raisons historiques, le SIVOM (syndicat d'économie mixte qui regroupe Agde, Bessan, Marseillan et Vias et que préside Rémy Glomot, un des adjoints du maire d'Agde) est en charge de la cantine du collège de Bessan. Mais la moitié des élèves viennent en fait de la commune voisine de Vias, où ils résident.

Mauvaise surprise pour leurs parents : des tarifs d'un seul coup augmentés de 15% à la rentrée, sans aucune justification sérieuse! Du jamais vu dans aucun collège (en général l'augmentation est de 1 à 3 %, voisine du coût de la vie), qui fait de la cantine bessanaise la plus chère de l'Hérault !

En taxant au maximum les Viassois pour remédier à sa gestion fort discutable, Glomot se serait-il inspiré de son men(d'E)tor agathois ?

### Le tocsin sonne, la mairie dort !

Le 16 août dernier, de 2 h 50 à 3 h 20 du matin, tous les habitants du centre-ville sont réveillés par le bruit particulièrement strident de la sirène placée en haut de la cathédrale. Par centaines, ils descendent dans la rue, d'autant plus inquiets que la bruyante machine est censée signaler l'imminence de... crues de l'Hérault! Il leur faudra pourtant attendre 20 mn avant d'apercevoir le premier policier municipal. Quant à voir un élu de la majorité soucieux de ce « couac » ils attendent toujours ! La sirène sonne, la municipalité « cloche » !

En fait, on a su après coup, que tout venait du déchargement des batteries de la dite alarme. Tiens, personne ne vérifie qu'elles sont chargées ?

Le plus cocasse c'est que certains policiers municipaux ignoraient même totalement l'existence de cette sirène... et que, de plus, personne n'avait la clef d'entrée de la cathédrale ni ne savait comment se la procurer ! Saint Gilles, priez pour nous !

### Ils nous ont écrit...

Lettre au maire en date du 30 juillet 2009 (avec autorisation de l'auteur)

... En tant que contribuable, je trouve tout à fait inadmissible que les parkings et les descentes à bateaux soient payants... aujourd'hui, je fais mes courses hors du Cap et j'attendrai fin septembre pour aller voir boire un verre ou manger une glace sur le port.

Vu votre politique actuelle, je suppose que votre but est de faire du Cap une ville morte comme Agde où les commerces ferment régulièrement.

Mme Pascale Gorraz,  
Demeurant à Cognin (73), en vacances au cap d'Agde

## Parkings payants au Cap ...

### Le créneau raté du maire !

Le maire s'est obstiné malgré une opposition quasi unanime : les parkings du centre du Cap d'Agde seront payants, disait-il, pour financer la restauration des quais du port, pour désengorger les parkings des voitures ventouses, pour fluidifier la circulation au Cap, pour ... etc. Autant d'arguments dont la première saison estivale démontre le caractère fallacieux. En plein mois d'août, ces parkings, toujours en aussi mauvais état, sont restés à moitié vides (voir la photo) et le stationnement anarchique dans les voies publiques du Cap s'est considérablement accru, au point de compliquer plus encore la circulation. Sur les trottoirs, en désordre sur les placettes, dans certains espaces verts et jusqu'à l'entrée des parkings payants, tous les espaces disponibles étaient en revanche occupés par des véhicules refusant ces parkings payants.

L'heure gratuite a été sans effet et les vacanciers n'ont d'ailleurs pas caché leur mécontentement d'avoir à payer le stationnement, ce dont, bien sûr, ils n'avaient pas été prévenus.

Résultat final : la recette n'est pas à la hauteur des promesses et ne suffira pas à couvrir les investissements réalisés pour le contrôle de la fréquentation et des paiements du stationnement dans les parkings. Quant aux conditions de circulation au Cap elles se seront nettement dégradées cet été.

Encore un créneau raté, Monsieur le Maire !

Oscar Tourbes



Parking payant mais...vide

♪ On nous cache tout, ♪  
on nous dit rien ♪...  
(sur un air de Nino Ferrer)

La fusion des communautés de communes Hérault-Méditerranée (Agde - Pézenas), Bassin de Thau (Sète-Frontignan) et Nord du Bassin de Thau (Mèze), voilà la nouvelle marotte du maire d'Agde, par ailleurs président de la communauté de communes Hérault-Méditerranée !

Pourquoi ne pas y réfléchir ? Mais dans ce cas pourquoi vouloir la faire voter en catimini, sans débat, sans informer les populations concernées ? Serait-ce que « la bonne idée » cacherait de grandes surprises et qu'elle ne serait pas si désintéressée que ça, à commencer par permettre de cacher le catastrophique bilan du député-maire à la tête de l'agglomération ? Le Cactus se pique de s'y intéresser et de vous en informer !

Oscar Tourbes

## Conesa :

### vraie place mais fausse note

Une fois n'est pas coutume, concédons volontiers, que la place Conesa rénovée, inaugurée en juin, c'est mieux qu'avant (pas très difficile, à vrai dire...). Passons sur la conduite de travaux qui a été inadmissible (chantier sans surveillance, mettant en péril la sécurité des gamins du quartier, nuisances multiples sans aucun avertissement des riverains, etc).

Mais le plus frappant c'est que la mairie croit qu'il s'agit de rénover une place à grands coups d'euros pour dynamiser un quartier aussi déshérité que le centre historique. Comme c'était à craindre, le rôle d'animation que devait jouer cette place a, durant tout l'été, résonné à la façon d'une vraie coquille vide : pas un seul concert de toute la saison sur cette place, en face d'une école de musique aux volets fermés !

On pourra faire tous les travaux que l'on veut mais il n'y aura pas pour autant d'animation réelle sans un traitement social sérieux de la population majoritairement déshéritée de ce quartier. A commencer, par exemple, par le respect de la scolarité obligatoire des enfants, qui est de la responsabilité du maire.

P A

# MAIRE EN HERBE



PRE

BULLETIN D'ADHÉSION à l'Association Le Cactus Agathois

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

je désire adhérer et ainsi m'abonner pour un an (5 numéros) et choisis la formule :

10 euros (abonnement)  20 euros (abonnement et maxi soutien)

50 euros (abonnement et méga soutien)  100 euros (abonnement et giga soutien)

Envoyer le chèque à l'ordre de : CACTUS AGATHOIS

BP 620 - 34 305 Le Cap d'Agde Cedex

Signature obligatoire :